

COOPÉRATIVE
Cinema
PALACE

5^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal

Date : Lundi 4 mai 2015
Président : Pascal Reichen
Présents : selon liste des présences
Excusés : selon liste des excusés

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Élection des scrutateurs/scrutatrices
3. Procès-verbal de la 4^e Assemblée générale du 14 mai 2014
4. Rapport du Président
5. Comptes 2014
 - 5.1. Présentation des comptes 2014
 - 5.2. Rapport des vérificateurs
 - 5.3. Acceptation des comptes et décharge à l'administration
6. Budget 2016
7. Nomination Administration Coopérative
8. Rapport concernant les travaux dans le bâtiment
9. Sponsoring /Club des Amis du Cinéma
10. Divers

1. Accueil

Le président se fait un plaisir d'accueillir les membres de la coopérative Cinéma Palace dans le cinéma du même nom.

Il y a 33 membres présents et 92 excusés.

L'assemblée accepte l'ordre du jour tel que proposé.

2. Élection des scrutateurs/scrutatrices

Martine Schaffter sera la scrutatrice de cette 5^e assemblée générale.

3. Procès-verbal de la 4^e Assemblée générale

Celui-ci a été envoyé en même temps que la convocation et n'est donc pas lu. Il est accepté à l'unanimité, sans changement. Merci à son auteur.

4. Rapport du Président

Pascal Reichen prend la parole avec plaisir pour cette 5^e AG. Comme il l'avait dit l'année passée, le grand objectif qui était d'acheter le bâtiment et de rembourser le prêt de la commune de Bévillard est atteint.

Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle phase de consolidation. Mais il ne faut pas s'endormir sur les lauriers. Nous devons en effet planifier les grands travaux qui devront encore être entrepris et garantir que les fonds nécessaires soient à disposition.

Un point concernant les travaux réalisés et à venir est d'ailleurs à l'ordre du jour. Même si tout se passe plutôt bien au niveau des finances, nous devons penser au futur et continuer à sponsoriser le cinéma.

Il n'y a pas de scoop cette année. L'assemblée sera donc relativement courte.

Le président remercie ensuite les membres présents et les membres de l'administration pour tout le travail effectué durant l'année.

Il remercie encore les membres d'Action-culture, car sans leur dynamisme et leur travail, ce bâtiment ne servirait à rien.

Il donne encore rendez-vous pour la prochaine soirée du Club des amis qui aura lieu comme chaque année début novembre.

Il termine son discours avec une citation de Philippe Bouvard :

« C'est déjà assez triste de n'avoir rien à dire. Si, en plus, il fallait se taire. »

Pour finir, il remercie encore tous les coopérateurs pour leur soutien.

5. Comptes 2014

5.1. Présentation des comptes 2013

La présentation des comptes 2014 est donnée par Jacques-Henri Jufer, caissier.

Il revient sur différents points du compte de résultat.

- L'amortissement de l'immeuble a été cette année de Frs. 10'300.-, ceci pour arriver le plus près possible du zéro.
- Il y a eu cette année un petit couac avec le CJB. Nous avons effectué des travaux mais sans passer d'abord par le CJB. Ce qui implique pour nous que nous ne recevrons rien pour les travaux entrepris. L'administration s'en excuse et assure que cette erreur ne se reproduira plus.
- Il rappelle ensuite la différence entre dons et coopérateurs. Les parts sociales vont directement dans le capital, alors que les dons vont sur la fortune. Les impôts se paient sur la fortune. Donc, il faut limiter les dons et passer plus par les parts sociales.
- Nous finissons l'année sur un **bénéfice de Frs. 26.15.**
- Il donne encore quelques explications sur le bilan.

5.2. Rapport des vérificateurs

Patricia Gertsch et Catherine Chevrolet, les deux vérificatrices, ont trouvé la comptabilité en ordre et parfaitement bien tenue.

Elles demandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à l'administration.

5.3. Acceptation des comptes et décharge à l'administration

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée à l'administration.

6. Budget 2016

Jacques-Henri Jufer passe ensuite en revue le budget 2016 en donnant quelques explications concernant les différences avec le budget 2015.

Il n'y a pas de questions.

Le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

Merci à Jacques-Henri pour le travail comptable et pour le budget.

7. Nomination Administration Coopérative

Pascal Reichen rappelle que comme chaque année, les membres de l'administration de la Coopérative doivent se faire élire.

Tous les membres actuels ne se représentent pas cette année.

Serge Zwahlen, Cyrille Voirol et Serge Monnerat, pour la commune de Malleray, ont décidé de se retirer de l'administration. Ils sont les trois remerciés pour leur engagement pour le bien de la Coopérative et du cinéma Palace.

Comme la nouvelle commune de Valbirse est née, il n'y aura plus qu'un membre représentant la commune de Valbirse et non plus deux avec Malleray et Bévillard, la représentante de Court restant aussi en soutien de l'administration.

La proposition de composition de l'administration pour cette année est la suivante :

Pascal Reichen, président (ancien),
Pierre-Alain Diacon, vice-président et nouveau responsable bâtiment (ancien),
Jacques-Henri Jufer, caissier (ancien),
Daniel Salzman, sponsoring (ancien),
Richard Garraux, secrétaire (ancien),
Sophie Bilat, membre (nouvelle),

Hors administration :

Commune de Valbirse : Séverine Barbagallo

Commune de Court : Hélène Burri

Il est à préciser que Cyrille Voirol reste en soutien pour le site web.

La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents.

8. Rapport concernant les travaux dans le bâtiment

Serge Zwahlen, responsable bâtiment pour la Coopérative, nous donne quelques informations.

Il revient sur les travaux programmés et effectués en 2014 : l'enseigne a été changée tout en gardant le look originel, la marquise a été remise à neuf par des entreprises locales et les travaux de peinture du porche d'entrée ont été offerts par l'entreprise Belmonte de Bévillard.

Il précise ensuite que la commission de rénovation créée en 2014 a été dissoute en raison du manque de projets en cours.

Les priorités pour 2015-2106 sont au nombre de trois :

- l'éclairage de la scène, sous la scène et sur les côtés est en mauvais état. Pour refaire le tout, il faudra compter environ Frs. 14'300.-
- comme déjà annoncé, il faudra aussi refaire les portes de secours (env. Frs. 13'000.-)
- et la porte d'entrée principale (env. Frs. 13'000.-).

Suite au retrait de Serge Zwahlen de l'administration, Pierre-Alain reprendra son rôle de responsable bâtiment, comme décidé au point précédent.

Ce dernier remercie Serge pour tout le travail effectué et précise qu'il reste à disposition.

Il remercie aussi Raphaël Bernasconi pour la technique et Kiko. Ils sont les deux prêts à collaborer.

Il revient encore sur d'autres travaux qui ont eu lieu. L'ancien jardin de la famille Haueter va se transformer en une place pavée qui pourra servir pour des manifestations, des apéritifs et bien d'autres choses. Action-culture prend à sa charge ce financement. L'entreprise Annoni a amené de la « groise » en deux jours. Le prix a été contrebalancé avec du sponsoring. Créajardin a offert un lot de 100 m² de pavés contre un sponsoring. Les membres d'AC poseront les pavés.

Il n'y a pas de question. Merci à Serge Zwahlen et Pierre-Alain Diacon pour leur exposé.

9. Sponsoring / Club des Amis du Cinéma

Daniel Salzmänn, responsable sponsoring, rappelle la démarche sponsoring.

Le sponsoring est axé sur AC et effectué par AC. Un montant va à AC et le reste prend la direction de la Coopérative. Pour 2014, le montant allant à la Coopérative est de Frs. 17'000.-

Il rappelle ensuite le fonctionnement du Club des amis.

Une soirée avec projection privée et apéritif est proposée aux membres.

Pour les privés, ils devaient s'engager à s'acquitter d'une part sociale de Frs. 100.- pendant trois ans.

Pour les entreprises, elles pouvaient devenir membre en étant d'abord sponsor d'AC. La cotisation se monte pour les entreprises à Frs. 250.- par an et donne droit à deux invitations.

Il avait été décidé de partir avec le concept pour les privés pour trois ans. Etant arrivé au terme, celui-ci va donc changer pour les privés. Il reprendra l'idée valable pour les entreprises. Des nouvelles cartes seront créées et ne seront valables que pour une année : une carte = 1 part sociale = membre du club des amis pour l'année en cours.

Merci à Daniel.

10. Divers

Noémie Noirat, présidente d'Action-culture, remercie la Coopérative pour la bonne collaboration. Il est agréable de savoir que l'on peut « discuter ».

Le président demande s'il y a encore des points à élucider, des questions?

Comme la parole n'est plus demandée, le président remercie encore une fois toutes et tous pour l'aide et le soutien.

Il invite chacune et chacun à l'apéritif et souhaite pour finir à tous une bonne fin de soirée.

Fin de l'assemblée à 20h50.

Pour le PV, au nom de la Coopérative

Le Président

Le Secrétaire

Pascal Reichen

Richard Garraux